

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 89 (1963)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Impôts

Ce poste comprend les impôts 1962, de	Fr.	12.80
les impôts anticipés du carnet CFV, de	»	35.06
et les impôts anticipés sur les titres.	»	30.—
Soit au total	Fr.	77.86

Avoir

Bénéfice sur la Série de prix 1962-63

Est passée dans ce compte la moitié du bénéfice 1962-63, soit	Fr.	2 715.—
---	-----	---------

La deuxième partie de ce bénéfice sera comptabilisée en 1963.

c) Budget pour 1963

	Doit	Avoir
Cotisations		23 000.—
Intérêts		230.—
Participation sur Série de prix		2 715.—
Résultat de la vente des normes		5 000.—
Honoraires de secrétariat	13 200.—	
Honoraires avocat	3 000.—	
Cours, visites et conférences	2 000.—	
Frais de déplacements	1 000.—	
Cotisations et dons	700.—	
Prix et bourses SVIA	1 200.—	
Subside à ECP.	700.—	
Frais assemblée générale	1 000.—	
Réceptions	800.—	
Frais de séances	500.—	
Impôts	100.—	
Imprimés	1 200.—	
Circulaires	2 400.—	
Ports	1 000.—	
Téléphones, compte de chèques postaux	600.—	
Divers	1 000.—	
Solde actif probable	545.—	
	30 945.—	30 945.—

DIVERS

L'industrie de la mécanique fine et l'industrie horlogère s'entendent pour créer

L'ASSOCIATION SUISSE DE MICROTECHNIQUE

(ASMT)

La Suisse est le pays de la mécanique fine : montres, compteurs, appareils électriques et électroniques, instruments d'optique, machines de précision de toutes sortes constituent l'un des éléments essentiels de notre économie et contribuent dans le monde entier au prestige de notre pays. Pourtant, jusqu'ici, ce secteur important ne disposait pas d'un organisme unique chargé de s'occuper des problèmes techniques spécifiques de la branche.

Cette lacune a été comblée dernièrement par la création de l'Association suisse de microtechnique (ASMT), avec siège à Zurich, qui groupe des industries, des organisations et des personnalités suisses appartenant aux milieux de l'horlogerie, de la petite mécanique et de l'électrotechnique.

Le but de l'Association, présidée par M. F. Pagan, administrateur-délégué et directeur général de Paillard S.A. à Yverdon, est avant tout de faciliter et d'améliorer la formation d'ingénieurs et de techniciens rompus aux nécessités de la mécanique fine, de l'électronique et de l'horlogerie.

« Nous voulons, a déclaré M. Pagan dans son discours inaugural, seconder encore plus efficacement les responsables

Convocation

Les membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le *vendredi 29 mars 1963, à 16 h.*, à l'École polytechnique de l'Université de Lausanne, avenue de Cour 33, Lausanne.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 mars 1962.
2. Rapport du président.
3. Rapport d'activité 1962.
4. Rapport de gestion :
 - a) Comptes 1962.
 - b) Rapport de vérification des comptes.
 - c) Budget pour 1963.
5. Elections statutaires :
 - a) Comité.
 - b) Vérificateurs des comptes.
 - c) Délégués à l'assemblée des délégués de la SIA.
 - d) Commissions.
6. Recommandations de la Commission paritaire SVIA-UTS-SDT.
7. Divers et propositions individuelles.

*

Cette assemblée sera suivie d'une conférence de M. *André Gardel*, ingénieur, qui traitera le sujet suivant : « Economie et énergie nucléaire ».

de nos écoles en leur transmettant des suggestions pratiques pour la révision des programmes d'études.

» Nous devons leur fournir également une aide plus complète, soit en proposant des professeurs, soit en mettant des fonds à la disposition des instituts et des laboratoires spécialisés dans la petite mécanique. Que l'on ne s'y méprenne pas : il ne s'agit nullement de former des spécialistes. Nous proposons au contraire une formation générale, mais axée sur les problèmes de la petite mécanique.

» Nous avons tout lieu d'être fiers, en Suisse, a déclaré encore M. Pagan, de nos deux écoles polytechniques de Zurich et de Lausanne et de nos principaux techniciens, car la réputation de ces écoles dépasse largement les frontières du pays. L'expérience pratique montre d'ailleurs journellement que nos ingénieurs et techniciens ont reçu une formation solide et approfondie.

» On sait toutefois que l'enseignement donné dans les sections de mécanique et d'électrotechnique de nos écoles ne fait que relativement peu de place à la petite mécanique.

» Cette situation, explicable historiquement, est néanmoins paradoxale dans un pays qui tire une part importante de ses revenus de l'industrie horlogère et de la construction d'appareils de petites dimensions.

» Il est évident que la construction et la production d'appareils et d'instruments de la petite mécanique ne requièrent pas la même formation ni la même tournure d'esprit que la pratique de la grosse mécanique et de l'électrotechnique traditionnelles.

» L'introduction d'un enseignement systématique de la petite mécanique est donc nécessaire et urgente si la Suisse veut garder sa place privilégiée parmi les pays producteurs de petite mécanique.»

D'autre part, l'Association a pour but l'organisation de congrès et de conférences, la diffusion de la documentation scientifique et technique relative à la microtechnique, et la représentation de notre pays dans le cadre de l'International Fine Technics Association (organisme technique européen en voie de création, qui aura son siège aux Pays-Bas).

C'est là un événement important de la vie économique suisse : d'une part l'industrie de la mécanique fine et l'industrie horlogère collaborent pour atteindre ensemble des buts qui leur sont communs ; d'autre part, on a reconnu officiellement l'importance d'un secteur qui, du point de vue des exportations suisses, est l'un des principaux ; du même coup, on a affirmé la

nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le développement et la prospérité de ce secteur.

Le secrétariat de l'Association se trouve au siège de la Société suisse des constructeurs de machines, 4, General Wille-Strasse, Zurich 2, qui est en mesure de donner tous renseignements au sujet de ce nouvel organisme ainsi que sur les conditions d'adhésion.

NÉCROLOGIE

Henri Favez, ingénieur

Professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université
1888-1962

Il est des hommes pour lesquels la modestie est un acte de probité : Henri Favez, qui devait décéder le 21 novembre 1962 après une longue maladie, était l'un



HENRI FAVEZ, ingénieur
1888-1962

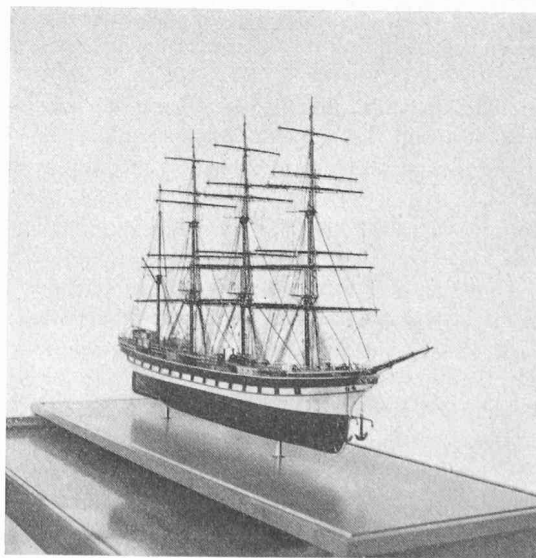
de ceux-là. Né le 26 avril 1888 à l'île Maurice, où son grand-père était missionnaire et son père professeur, Henri Favez vint avec ses parents à Nyon ; il y suivit le collège, puis fréquenta le Gymnase et l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, dont il obtint en 1910 le diplôme d'ingénieur électricien. Puis ce furent les stages à Berlin (AEG), à Paris (Oerlikon), à la Société Romande d'Electricité, à Montreux, et enfin aux Usines Sécheron, à Genève. Lorsqu'il était assistant du professeur Jean Landry, ce dernier l'appela à succéder au professeur Paul-Louis Mercanton, en 1916, avec le titre de chargé de cours d'électrométrie. Nommé professeur extraordinaire en 1921, puis professeur ordinaire en 1947, Henri Favez assura l'enseignement de l'électrotechnique appliquée à de nombreuses volées d'étudiants du génie civil et chimistes, la théorie des circuits magnétiques des machines électriques et surtout, après le départ du directeur Landry, l'électrotechnique théorique, ces dernières matières formant la base des connaissances indispensables à l'ingénieur électricien des courants forts. L'enseignement du professeur Favez était d'une élégance, d'une précision et d'une clarté parfaites et se déroulait dans une langue française absolument ma-

trisée. Il faut signaler, spécialement destiné aux étudiants du dernier semestre, le cours concernant des chapitres choisis d'électrotechnique relatifs aux équations régissant les lignes électriques, l'application des équations de Maxwell à l'effet « skin » et à la disparition d'un champ magnétique dans un noyau de fer, etc., et qui était d'une haute valeur de culture mathématique et physique. D'autre part Henri Favez avait participé, avec feu le professeur A. Perrier, à des recherches sur le magnétisme, qui parurent dans le volume du quatrième centenaire de l'Université de Lausanne.

Cependant, chose étonnante, Henri Favez aurait toujours désiré devenir biologiste ; il était en effet passionné de cette science, autant que de l'histoire des civilisations et de l'art.

Mais la lointaine île Maurice avait laissé à Henri Favez un goût extraordinaire pour les choses de la mer ; le résultat en est une collection de bateaux, le *Cutty-Sark*, le *Victory*, l'*Archibald Russel*, les grands *Cap-Hornier*, etc., exécutés au $\frac{1}{150}$ avec une minutie incroyable, entièrement d'après des plans d'amirautés. Il n'est pas exagéré de dire que cette collection, véritable œuvre d'art, est unique. Il fallait souvent plus de deux ans avant de mettre sous vitrine le quatre-mâts en construction, dont Henri Favez tournait lui-même toutes les pièces avec une perfection totale. Cette collection honorerait l'un des plus grands musées de marine du monde.

P.-L. M. et F. B.



« Archibald Russell » $\frac{1}{150}$ ^e
Longueur de la coque : 62 cm.